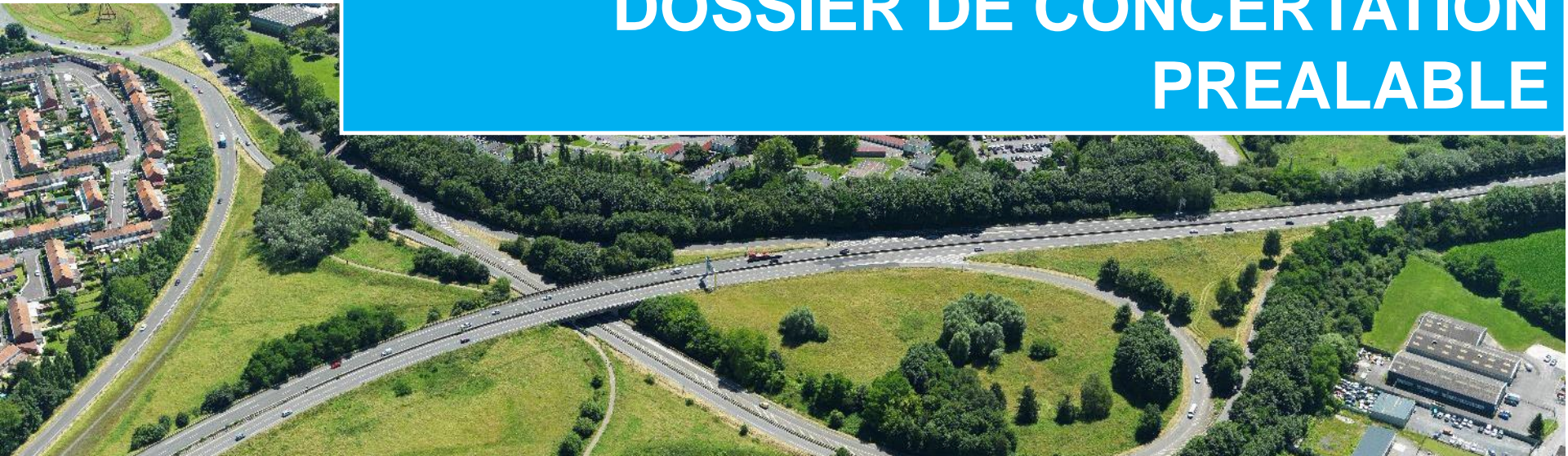


RESTRUCTURATION ENTREE NORD

Valenciennes

DOSSIER DE CONCERTATION
PREALABLE



- **Concertation**
 - Le cadre
 - Les modalités
 - Le périmètre du projet objet de la concertation
- **Historique du site**
- **Contexte du projet**
- **Aménagements envisagés**
- **Phasage des aménagements**
- **Financement prévisionnel**

CONCERTATION

Le cadre juridique

➤ Pourquoi la concertation ?

- l'objectif de la concertation est d'associer le public pendant l'élaboration du projet d'aménagement de restructuration de l'entrée nord de Valenciennes.

➤ Le cadre légal de la concertation

- **Par délibération du Conseil Communautaire en date du 28 novembre 2020**, le projet de restructuration de l'Entrée Nord de l'Agglomération Valenciennoise a été déclaré d'intérêt communautaire : Une étude pré-opérationnelle réalisée par un groupement de bureaux d'études composé EGIS, ATELIER 9.81 et SLAP a permis d'établir et de valider un scénario d'aménagement ainsi qu'une pré-programmation.
- **Le 28 juin 2021, Valenciennes Métropole a également délibéré lors du bureau communautaire sur le lancement d'une concertation** portant sur la réhabilitation du site en associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, le syndicat de copropriété, les associations locales et les autres personnes concernées, conformément à l'article L.103-2 du Code de l'urbanisme.

CONCERTATION

Les modalités de la concertation

La concertation préalable se déroule selon les modalités suivantes, définies en accord avec la commune de Valenciennes :

- Affichage de la délibération annonçant la concertation préalable en mairie
- Avis administratifs annonçant l'ouverture et la clôture de la consultation du public,
- Mise à disposition du public, en ligne du présent dossier et d'un registre numérique destiné à recueillir les observations du public sur le site internet de Valenciennes Métropole <http://www.valenciennes-metropole.fr> et de la ville de Valenciennes <https://www.valenciennes.fr>
- Les documents seront également disponibles dans les lieux suivants, aux jours et horaires habituels d'ouverture :
 - **Au siège de Valenciennes Métropole** : 2 place de l'Hôpital Général – CS60227 59305 Valenciennes Cedex
 - **A la Mairie de Valenciennes** : Place d'Armes 90339, 59304 Valenciennes ; du Lundi au Vendredi de 08h15 à 12h00 et de 13h15 à 17h00 et le samedi de 08h15 à 12h00.

CONCERTATION

Le périmètre du projet objet de la concertation



HISTORIQUE DU SITE

Les évolutions du site au fil du temps

1953



1957



1967



1973



- Début de construction du quartier Chasse Royale

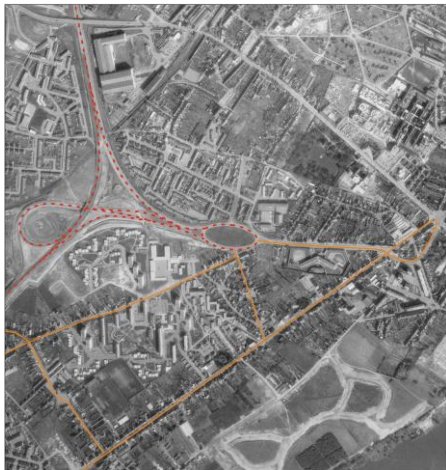
- Création de l'autoroute venant de Lille
- Construction du quartier de La Plaine
- Construction de la Maison d'arrêt

- Construction du quartier Dutemple
- Poursuite des constructions sur Chasse Royale (notamment le collège)

HISTORIQUE DU SITE

Les évolutions du site au fil du temps

1978



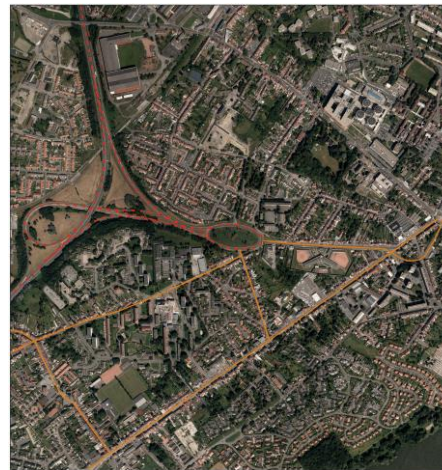
- Connexion autoroutière vers l'A2
- Construction du centre hospitalier Jean Bernard

1987



- Développement du quartier du Vignoble

2012



- Tramway
- Programmes de renouvellement urbain de Chasse Royale, Saint Waast et Dutemple

2019

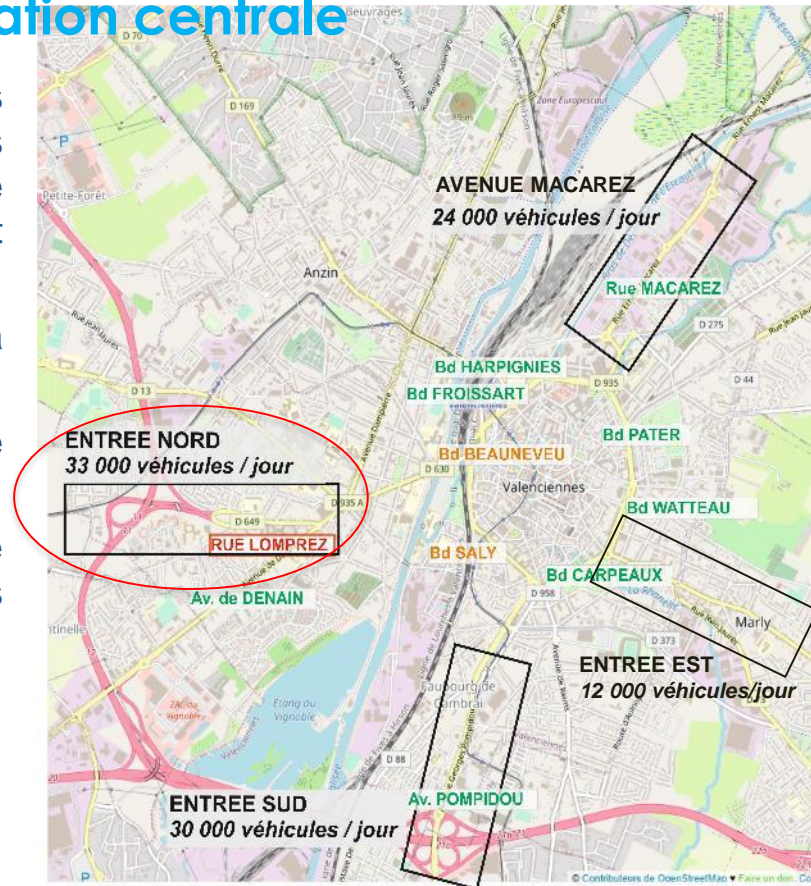


- Début du nouveau programme de renouvellement urbain de chasse royale

CONTEXTE DU PROJET

Intervention sur les entrées de l'agglomération centrale

- L'entrée Nord de Valenciennes fait partie **des quatre entrées majeures de l'agglomération** centrale de Valenciennes Métropole. Sa restructuration s'inscrit dans une stratégie d'ensemble de qualification des entrées de l'agglomération et d'ouverture vers les quartiers qui les entourent :
 - Avenue Pompidou refaite dans les années 2010 par la Ville de Valenciennes
 - Avenue de Verdun tout juste achevée et avenue Barbusse en travaux en 2023 – 2024
- L'intervention sur l'entrée Nord s'inscrit également dans le travail entrepris de longue date pour mettre en valeur les **boulevards de Valenciennes**.

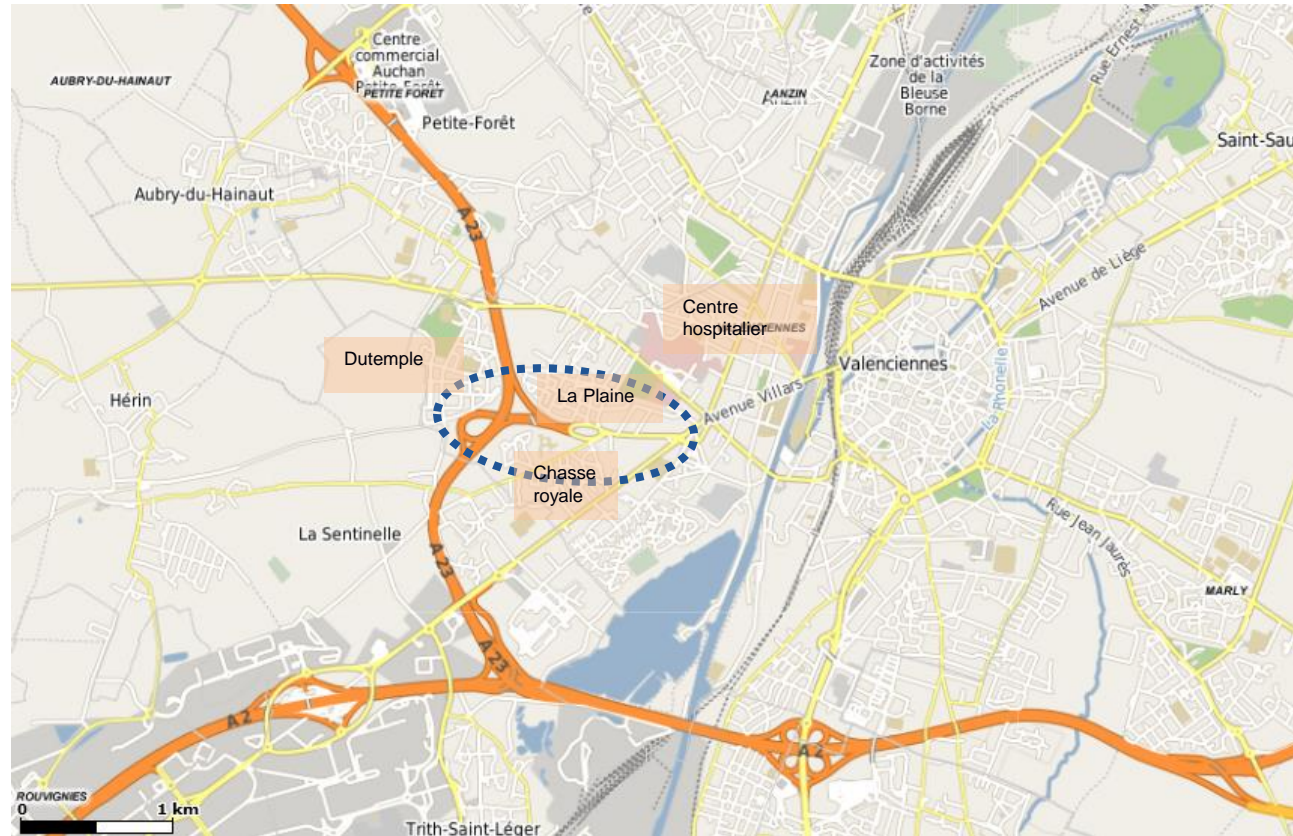


CONTEXTE DU PROJET

Intervention sur les entrées de l'agglomération centrale

Le projet se situe à l'Ouest de l'agglomération centrale de Valenciennes Métropole, sur le territoire communal de la ville de Valenciennes.

L'appellation « **requalification de l'entrée nord de l'agglomération valenciennoise** » s'est imposée par le nom de la sortie autoroutière depuis l'A23.



CONTEXTE DU PROJET

Le secteur Ouest de l'Agglomération

➤ Le site est situé à proximité :

- Des **quartiers résidentiels**, La Plaine, Saint Waast, Dutemple, Chasse Royale qui ont fait / font l'objet de travaux de renouvellement urbain et d'aménagement,
- Le **centre hospitalier** de Valenciennes, qui rayonne à l'échelle régionale et est l'un des atouts de l'agglomération.
- **D'équipements publics scolaires ou culturels de secteur** : collège Joséphine Baker, Odyssée, etc.



Le projet de restructuration de l'Entrée nord poursuit la dynamique de renouvellement du secteur.

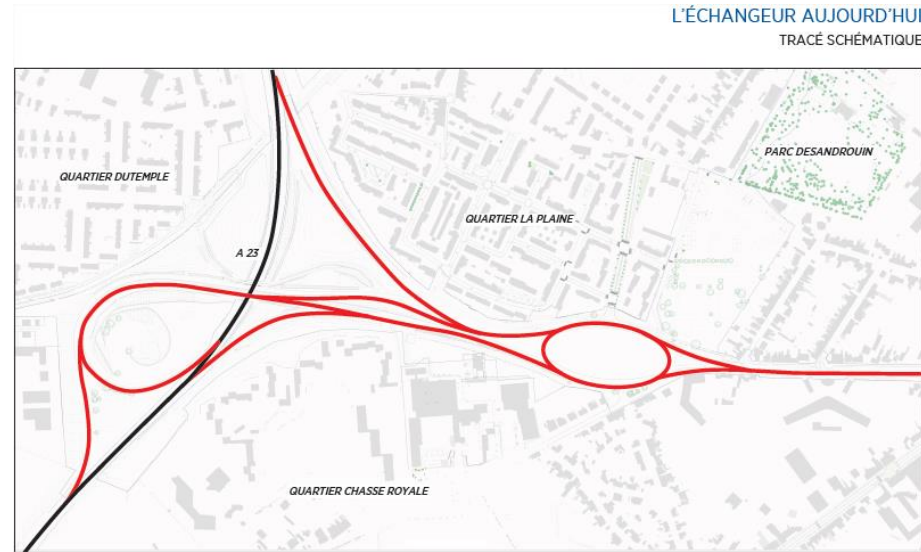
LES AMBITIONS DU PROJET

- **Améliorer l'image de l'entrée Nord de Valenciennes** par un aménagement d'ensemble assurant une qualité urbaine, architecturale, paysagère et environnementale ;
- **Poursuivre la mutation urbaine de tout ce secteur Ouest de l'agglomération centrale**, en assurant le lien entre les quartiers rénovés (PNRU1) ou en cours de rénovation (NPNRU) ;
- **Développer une programmation complémentaire à celles des quartiers**, en développement économique et habitat, tout en restant dans l'enveloppe urbaine ;
- **Développer les transports en commun et les modes actifs de déplacement ;**
- **Répondre aux besoins de développement du centre hospitalier de Valenciennes**, centre hospitalier majeur sur le sud du Département du Nord.

ENJEUX

Reconnecter les quartiers

- La nécessité d'intervenir sur ce secteur est apparue lors des études urbaines réalisées dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain de Chasse Royale. Les partenaires du projet ont constaté unanimement qu'une **intervention forte sur le rond-point surnommé « ballon de rugby » était une condition de succès du désenclavement de ce quartier**, permettant de recréer du lien avec l'axe structurant d'entrée de ville, les autres quartiers résidentiels dont certains ont été traités dans le cadre du PNRU1 (Dutemple, Saint-Waast, La Plaine), le tramway et l'hôpital.
- En effet, les 14ha occupés par les voiries routières et autoroutières de sortie de l'A23 **créent une coupure urbaine difficilement franchissable pour les habitants de ces quartiers et les usagers des équipements et services structurants, limitant ainsi le rayonnement de ceux-ci.**



ENJEUX

Reconnecter les quartiers



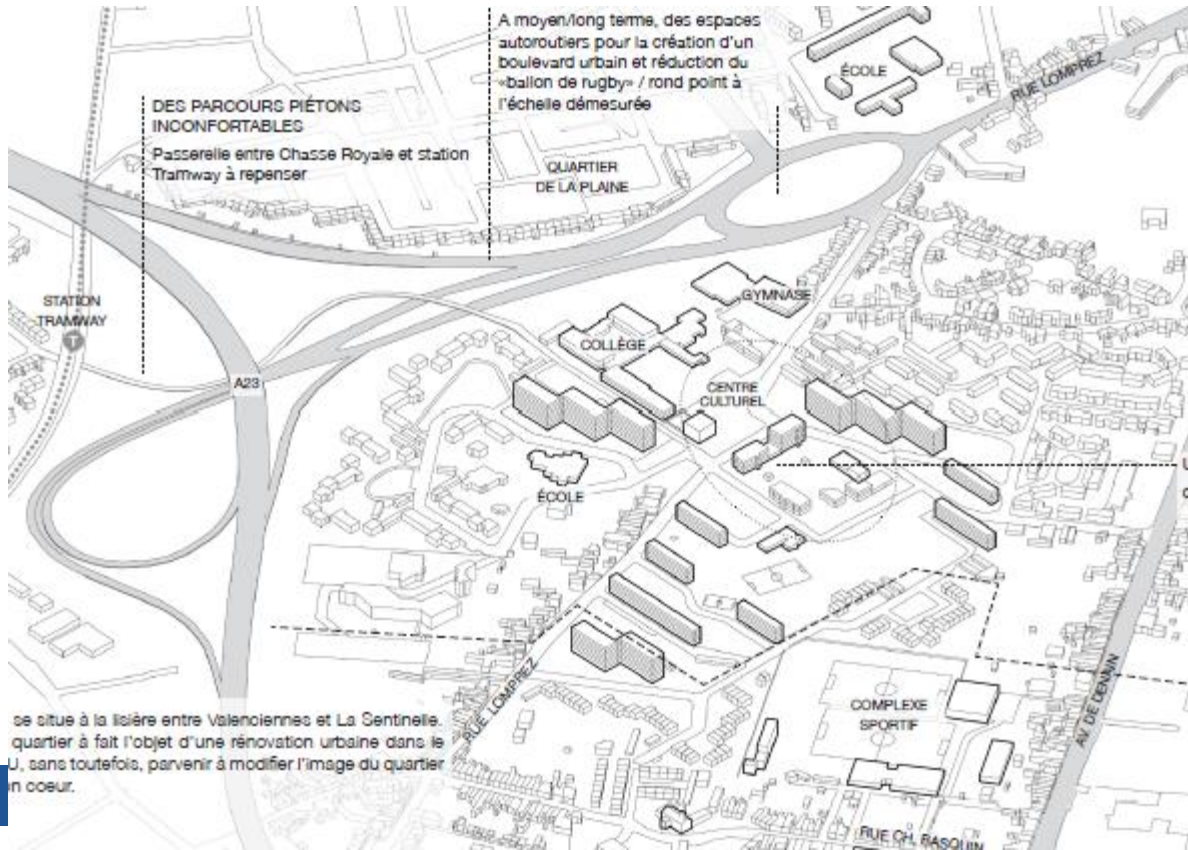
Le futur boulevard permettra de relier plusieurs quartiers aujourd'hui séparés

➤ **La modification de l'échangeur n°11 et permettra :**

- De resserrer les bretelles à l'autoroute,
- De dégager du foncier,
- De faciliter les liaisons entre quartiers.

ENJEUX

A l'échelle du QUARTIER, un projet imbriqué au projet urbain de Chasse-Royale



- Le quartier de Chasse Royale est particulièrement enclavé au Nord par les voies autoroutières. Il fait l'objet actuellement d'une nouvelle phase de rénovation urbaine.
- La restructuration de l'entrée nord est une **condition au succès du désenclavement** de Chasse-Royale.

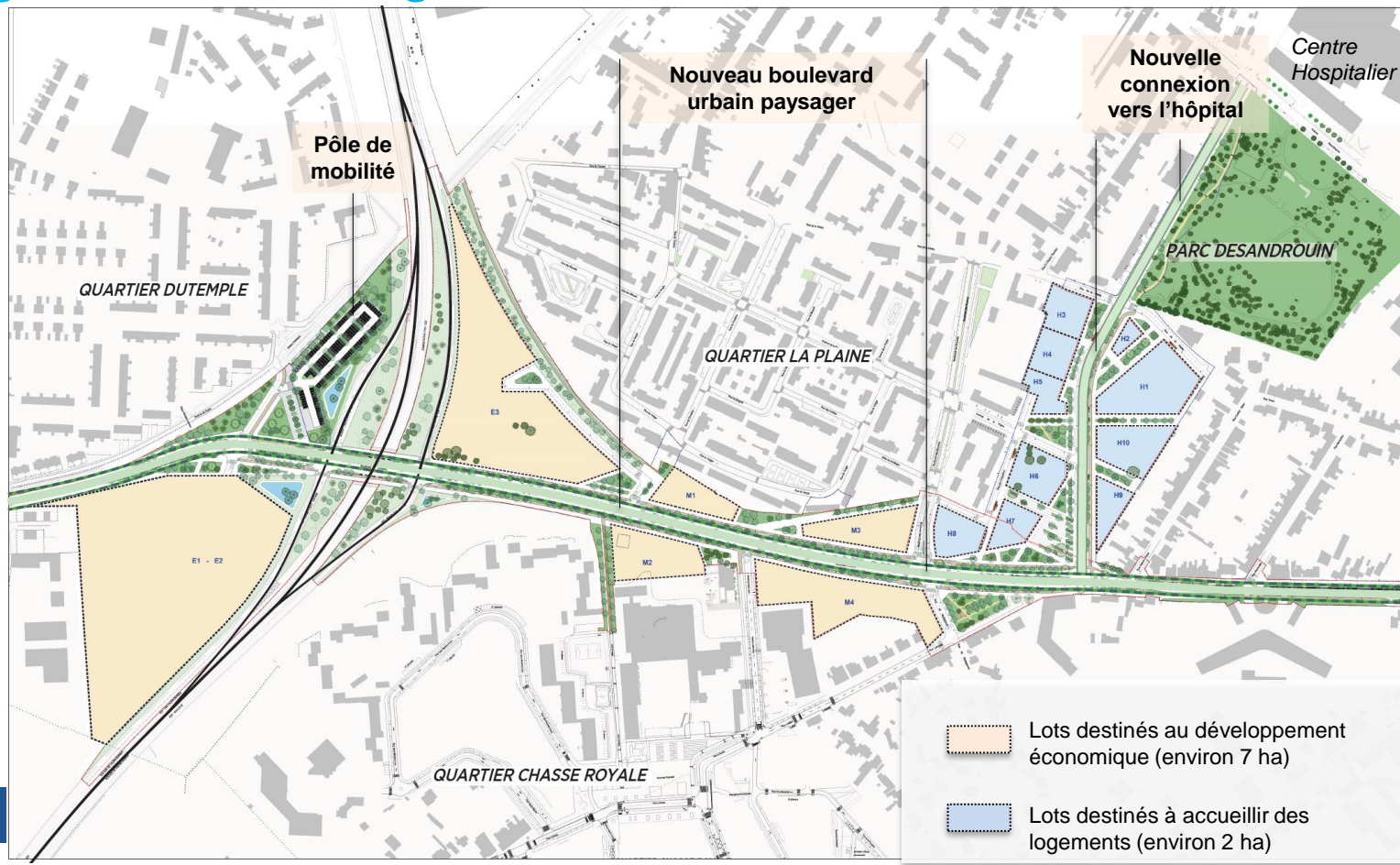
ENJEUX

A l'échelle du QUARTIER, accompagner le projet de développement du CHV

- **L'autre enjeu à l'échelle du quartier est l'accès au centre hospitalier de Valenciennes, et notamment :**
 - faciliter l'accès aux urgences,
 - Proposer un hébergement plus qualitatif pour les internes, étudiants, médecins en vacation...,
 - Poursuivre le développement et le rayonnement de l'hôpital,
 - >>> augmenter les surfaces dédiées aux soins,
 - >>> grouper des fonctions et services avec d'autres établissements de santé du secteur.

AMENAGEMENT

Plan général d'aménagement

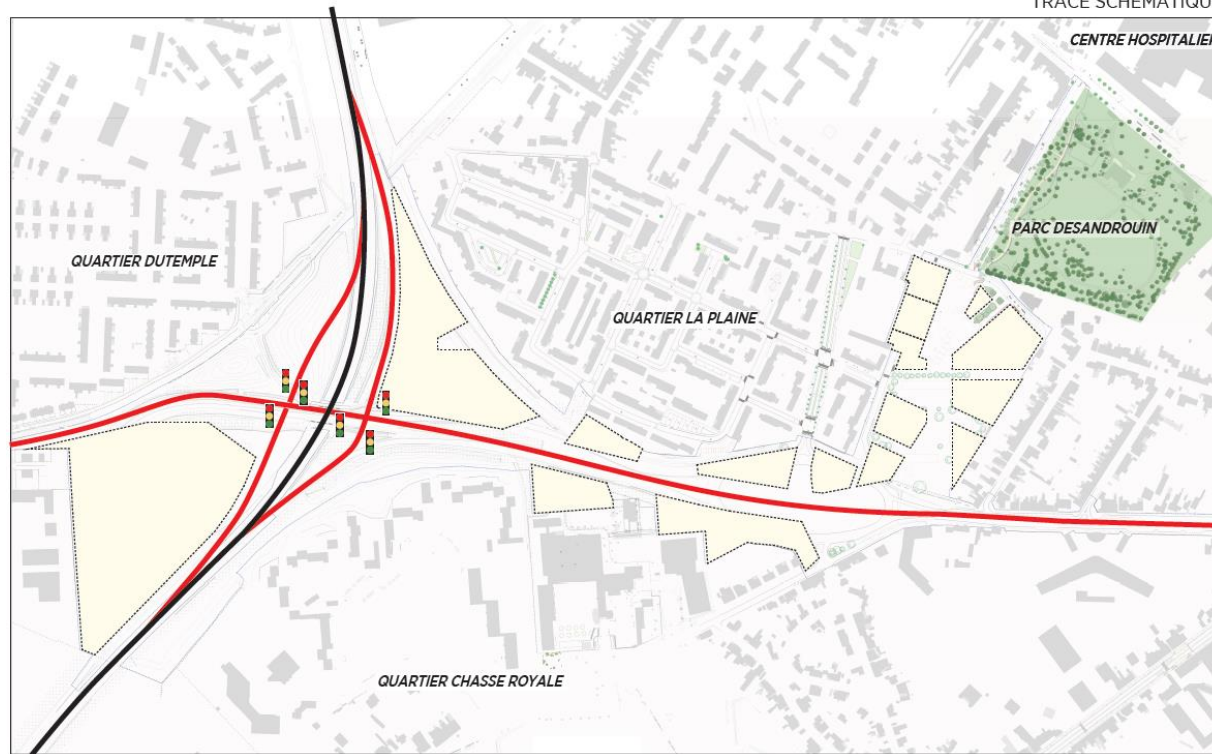


AMENAGEMENT

Secteur « Echangeur »

L'ÉCHANGEUR À TERME

TRACÉ SCHÉMATIQUE



La modification de l'échangeur répondra aux exigences suivantes :

- **4 bretelles resserrées** autour de l'autoroute
- **Carrefours à feux intelligents** pour éviter les remontées de files de voitures sur l'autoroute
- **Voies de tourne à gauche** pour fluidifier les flux en sortie

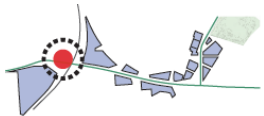
AMENAGEMENT

Secteur « Pôle de mobilité »

A proximité immédiate de la station de tram existante et des sorties d'autoroute, les aménagements du futur pôle de mobilité comprendront :

- Un parking relais (avec borne de recharge)
- Un local vélo sécurisé
- Des vélos et trottinettes électriques en libre service
- Une aire de covoiturage
- Une aire d'autopartage
- Des connexions aux pistes cyclables (le long du tram + le long du boulevard)
- Une aire de régulation des lignes de bus

Ce pôle de mobilité est réalisé en lien avec le SIMOUV



STATION DUTEMPLE

PÔLE DE MOBILITÉ

RUE LECREUX PROLONGÉE

BOULEVARD PROLONGÉ

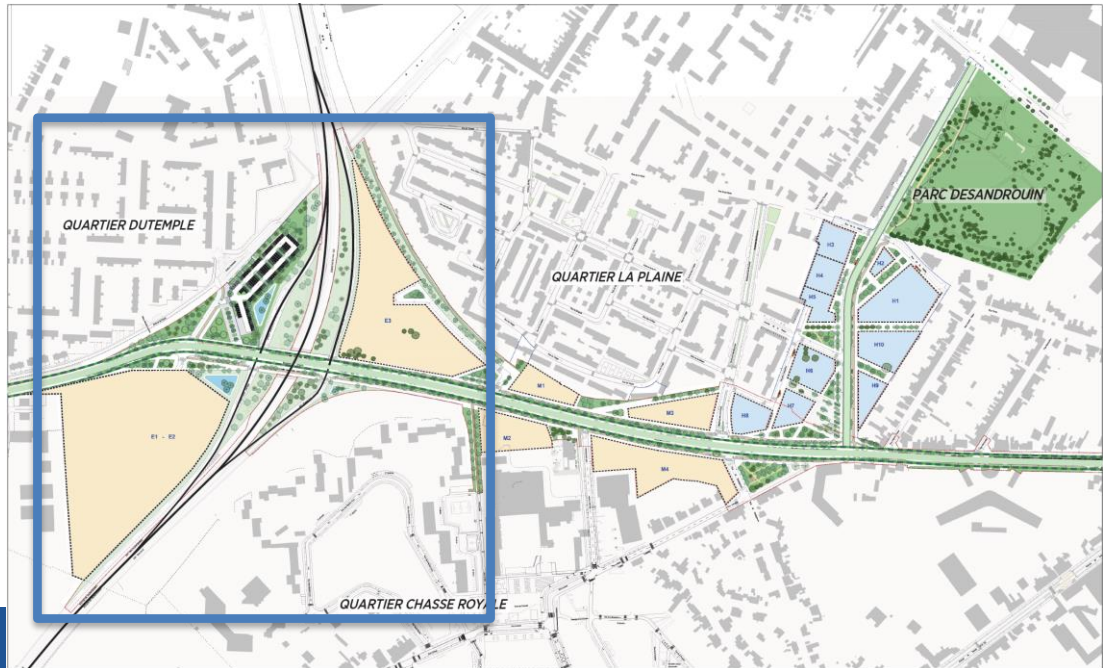


AMENAGEMENT

Secteur « Ouest »

À l'Ouest, et tout proche du tramway, deux lots majeurs sont créés :

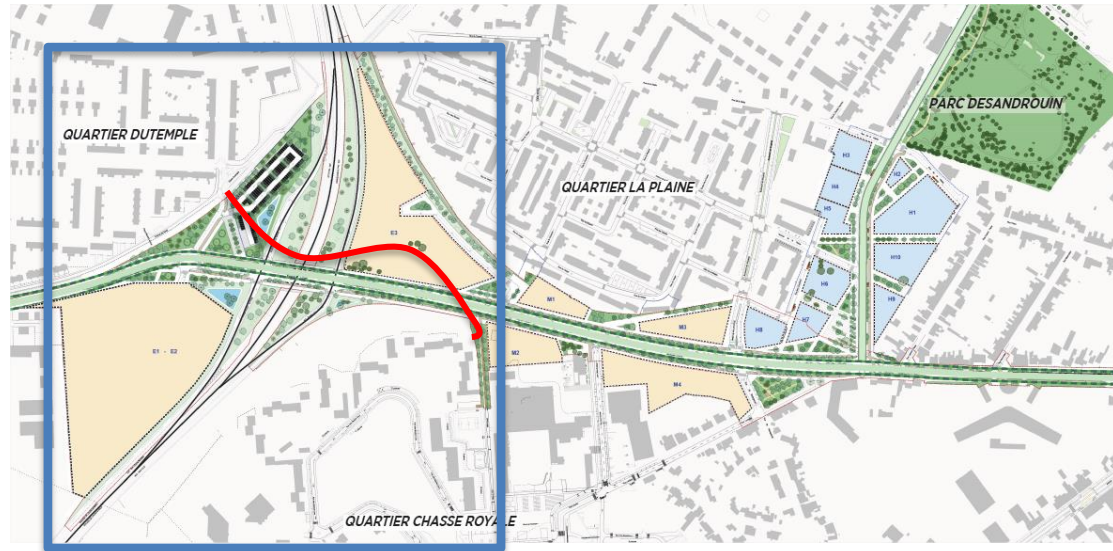
- Le premier, en limite avec la ville de la Sentinelle, vient prendre place sur l'ancienne boucle de l'échangeur, bretelle assurant l'entrée de Valenciennes depuis Lille. Il a pour vocation d'accueillir un pôle logistique pour le Centre Hospitalier de Valenciennes.
- Le deuxième, en limite avec le quartier de La Plaine est susceptible d'accueillir un pôle tertiaire productif et rayonnant (grandes entreprises innovantes et services). Il prendra le caractère d'un parc et en prolongera les boisements tout en conservant les reculs dont disposent aujourd'hui les maisons de la rue du Verger .



AMENAGEMENT

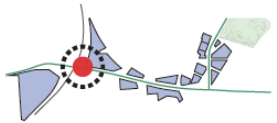
Secteur « Ouest »

- La passerelle piétonne qui permet de connecter le quartier Chasse Royale et le quartier Dutemple avec la station de tramway sera démontée.
- Les liaisons piétonnes se feront par des cheminements piétons et de larges trottoirs.
- Des pistes cyclables seront également aménagées entre ces deux quartiers



AMÉNAGEMENT : SECTEUR « OUEST »

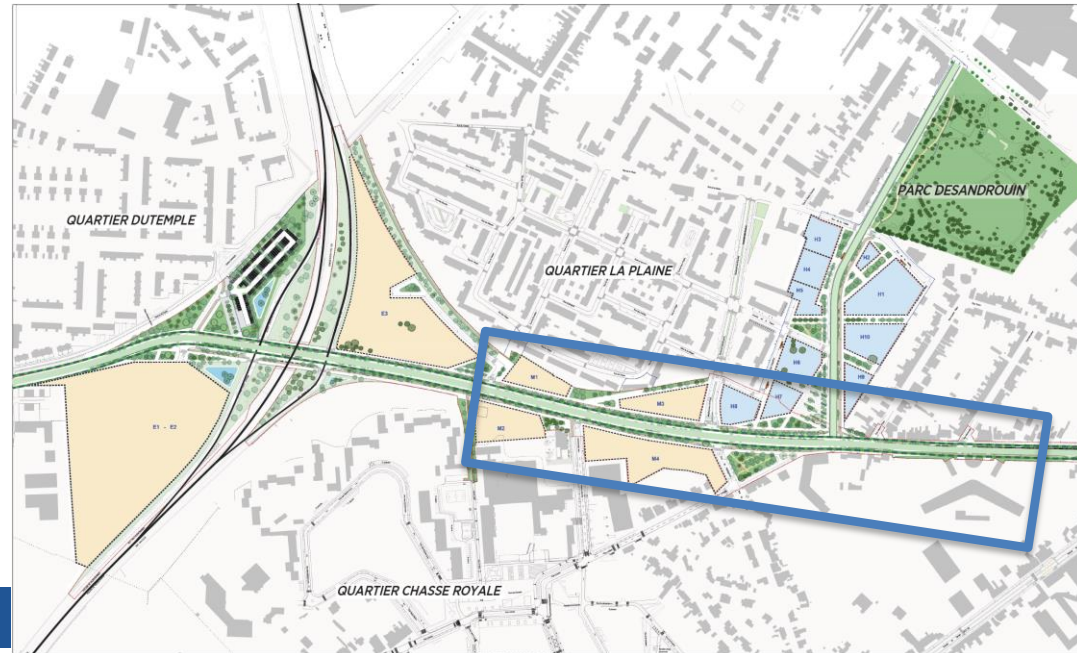
*Vue du boulevard
depuis la sortie de
l'autoroute*



AMENAGEMENT

Secteur « Centre »

- Le nouveau boulevard passera au milieu de l'actuel rond point du « ballon de rugby ».
- De part et d'autre des lots accueilleront, sur une première partie, des bâtiments dédiés à du développement économique, et à partir de l'avenue des Bruyères, des bâtiments de logements.
- Des aménagements paysagers seront réalisés entre ces nouvelles constructions et les logements individuels du quartier de la Plaine pour préserver l'intimité de ceux-ci



AMENAGEMENT

Secteur « Centre »

- Le profil du boulevard sera de 33 m de large, avec :
 - 2x2 voies de circulation
 - Cheminements piétons et pistes cyclables de chaque côté
 - Espace vert central et entre les voies de circulation et les espaces piétons / vélos
- Des rues connecteront les quartiers.

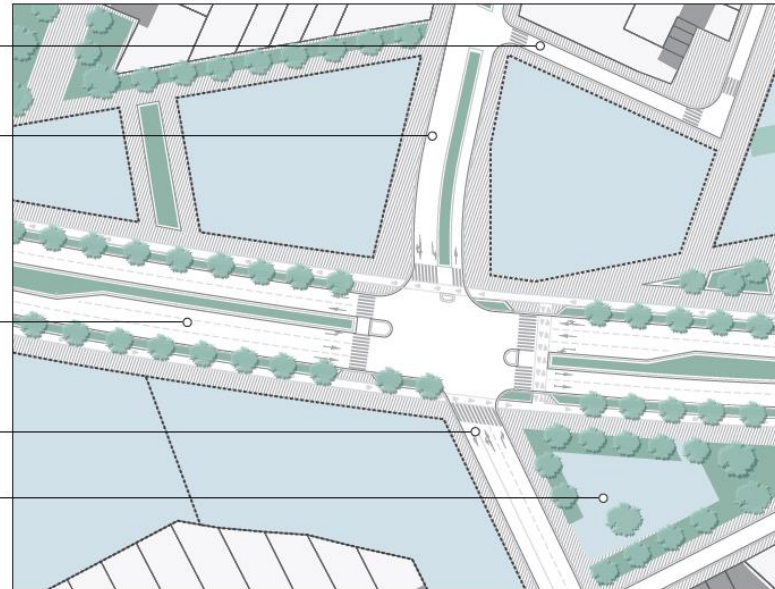
RUE DES COQUELICOTS

BOULEVARD DES BRUYÈRES

BOULEVARD PROJETÉ

RUE DE MADAGASCAR

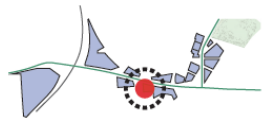
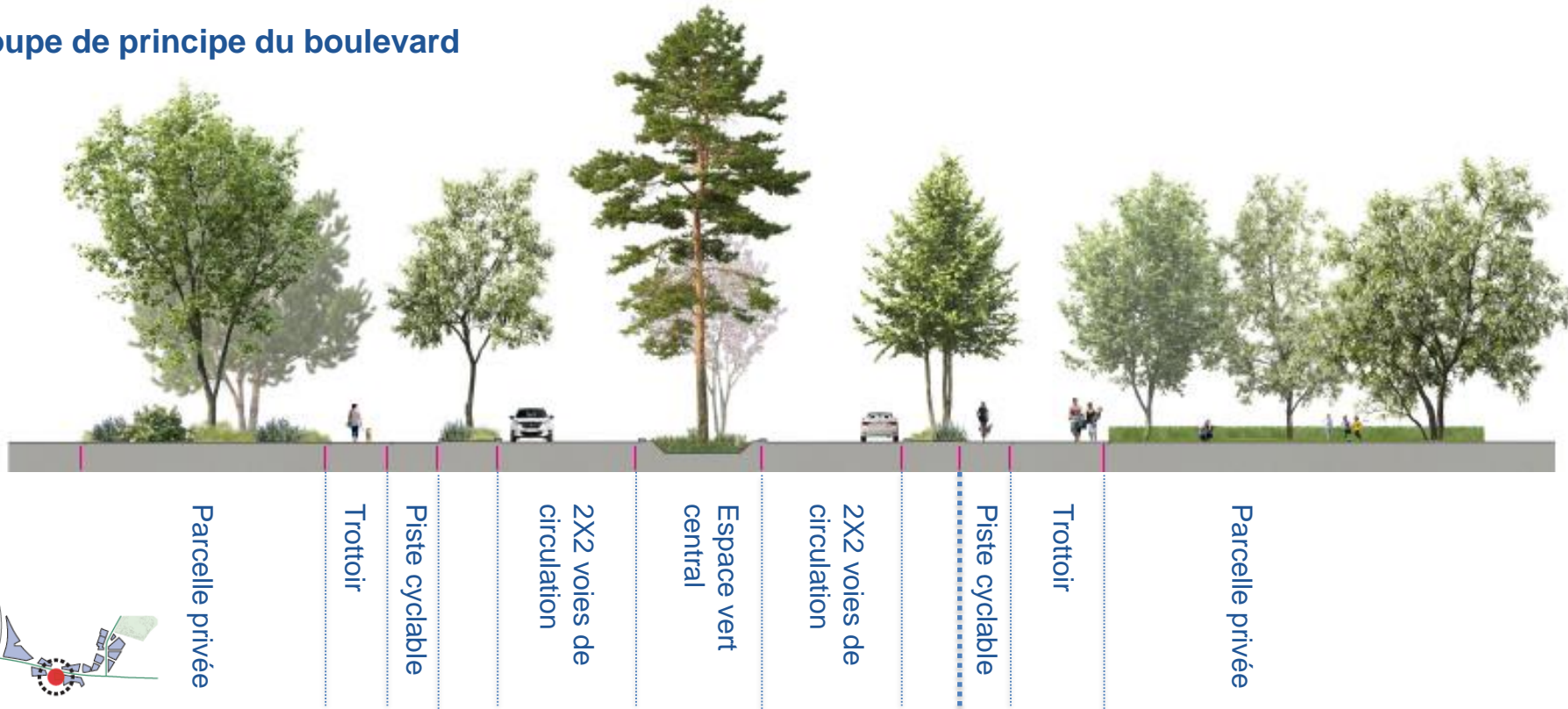
SQUARE PROJETÉ



AMENAGEMENT

Secteur « Centre »

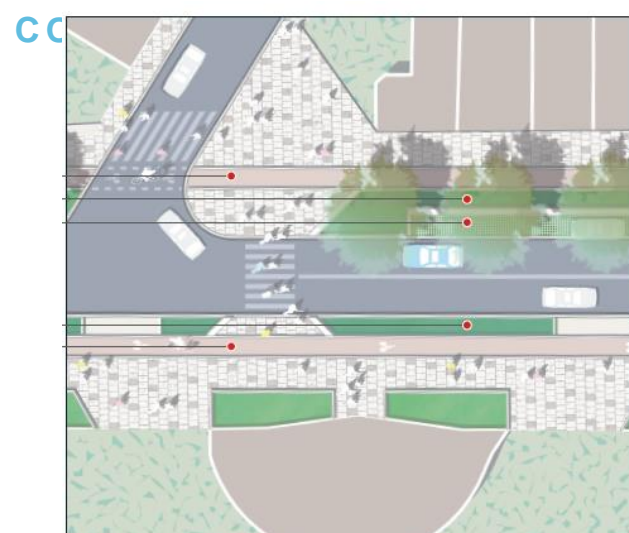
- Coupe de principe du boulevard



AMENAGEMENT

Secteur « Lomprez »

- Entre les rues Casimir Perier et le rond-point de l'avenue de Denain la section du boulevard est plus restreinte.
- Les contraintes de sécurité liées à la maison d'arrêt impactent l'aménagement de l'avenue :
 - La réduction du gabarit de la piste cyclable
 - Le report légèrement plus au Sud des deux files de circulation, pour **permettre d'arborer la rive Nord du boulevard.**
- Les accès et les seuils des maisons de la rue Lomprez seront soigneusement préservés.
- Les aménagements paysagers qui seront réalisés qualifieront cette avenue, au même titre que les aménagements réalisés sur les boulevards du centre-ville.



AMENAGEMENT

Secteur « Hôpital »

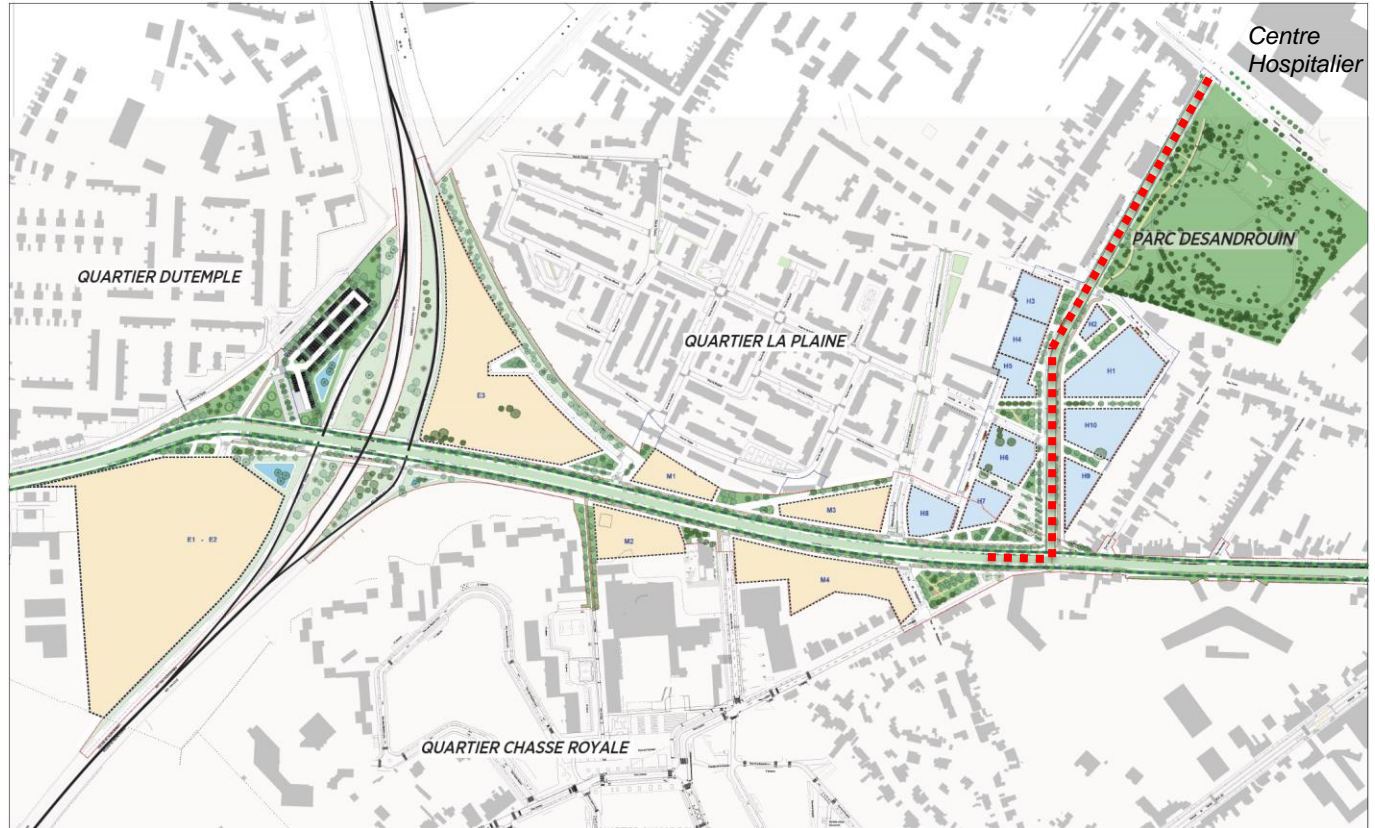
- Sur ce secteur, seront aménagés :
 - **Une nouvelle rue** reliant directement le boulevard Lompriez à l'avenue Désandrouin.
Cette rue permettra de mieux desservir l'hôpital (urgences, patients, famille, personnel hospitalier). Les urgences auront une voie dédiée centrale pour accès rapide.
Cette nouvelle liaison limitera le trafic de transit qui passe aujourd'hui à travers le quartier résidentiel de la Plaine qui s'en verra donc apaisé.
 - De **nouveaux logements**, qualitatifs, adaptés aux modes de vie d'aujourd'hui et au changement climatique
 - Des **liaisons piétonnes et cycles** qui passeront pour partie dans le parc Désandrouin.
- **Le parc Désandrouin** sera mis en valeur et des plantations complémentaires seront réalisées



AMENAGEMENT

Secteur « Hôpital »

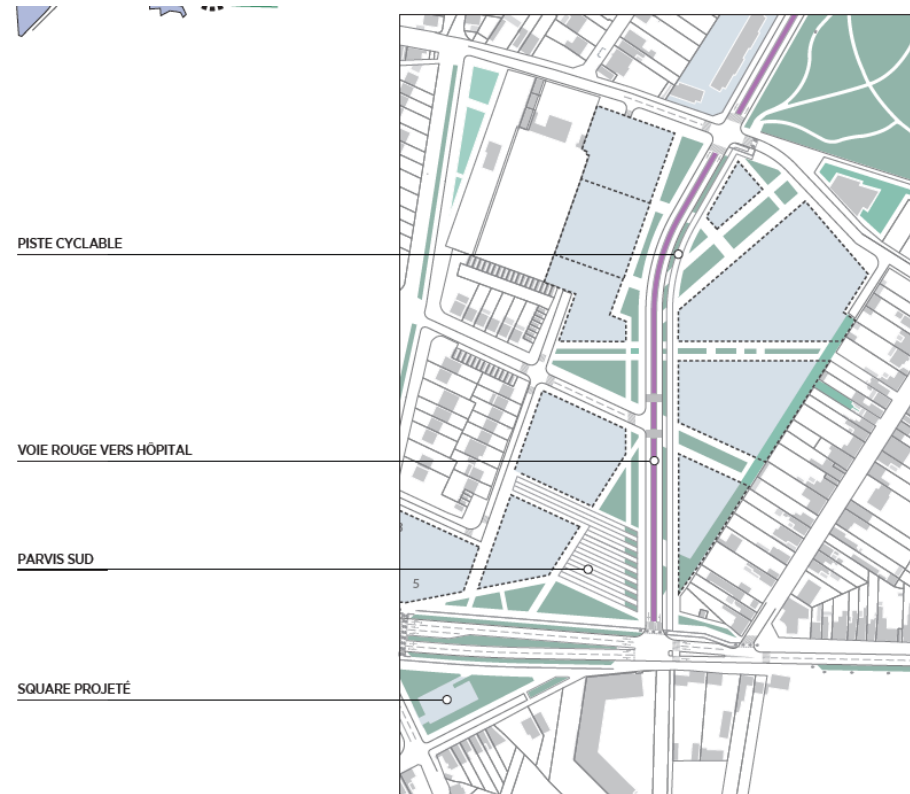
La voie rouge dédiée
aux véhicules de
secours



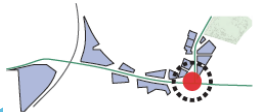
AMENAGEMENT

Secteur « Hôpital »

- Le **groupe scolaire Siméon Cuveillier** sera déconstruit après la livraison du nouveau pôle éducatif du quartier Chasse Royale, prévue pour janvier 2025.
- Les habitants de la **Cité des Rapatriés**, concernés également par un projet de déconstruction à partir de 2026 ont été rencontrés collégalement puis individuellement par le bailleur SIGH. Un accompagnement personnalisé sera mis en place pour leur relogement.
- Ces deux sites laisseront place à une dizaine de lots constitués de logements.



Vue du
boulevard
vers la
nouvelle rue
Dauby



Vue de la
nouvelle rue
Dauby



AMENAGEMENT

Qualité paysagère

- Cette nouvelle entrée cherchera à:
 - **Consolider le maillage paysager écologique et les liaisons de quartiers avec l'ensemble des franges**
 - **Poursuivre la structure et l'accompagnement de l'épaisseur du tissu urbain par le végétal**
 - **S'établir comme un véritable corridor écologique**
 - **Aller au-delà de la végétalisation pour faire émerger une véritable renaturation**
- Aussi, cette nouvelle armature paysagère doit permettre de **gérer les eaux, de lutter contre les effets d'îlot de chaleur, favoriser la biodiversité.**
- Ce maillage paysager partirait des bretelles existantes, tantôt très boisées, tantôt ouvertes avec des mélanges prairiaux et viendra investir l'ensemble de l'entrée de ville. Ainsi en entrée de boulevard, on retrouvera plutôt des plantations libres et dans la séquence du secteur du ballon de rugby et de l'hôpital, un traitement plus rythmé et en alignement discontinu (diversification des essences avec des arbres de parcs ou d'arboretum).



Une vaste prairie ponctuée d'arbres en alignement ou en groupe



Une large noue paysagère joue un rôle dans la gestion des eaux pluviales et dans l'identité des ambiances paysagères

AMENAGEMENT

Matérialité et revêtements

- La palette des revêtements de sol se veut sobre et pérenne.
- les trottoirs seront aménagés en pavage béton, surface simple et solide jouant avec la lumière. Ce pavage béton sera tendu à travers l'ensemble de l'espace public, hormis les pistes cyclables qui seront prévues en enrobés colorés et au ton clair (*itinéraires sur la carte ci-contre*).
- Les stationnements seront réalisés à partir de pavés béton à joints engazonnés.
- Les matériaux retenus sont les matériaux qualitatifs que l'on retrouve sur le territoire de Valenciennes.



AMENAGEMENT

Un quartier « Bas Carbone »

- Le projet a pour ambition de:
 - **Développer des modes de déplacement actifs ou doux et des transports en commun.** A cela s'ajoute la nécessaire **fluidité du trafic routier** qui doit être assurée sur cette entrée majeure de l'agglomération (plus de 30 000 véhicules/jour) pour assurer la qualité de cadre de vie des riverains et usagers.
 - **Diminuer le bruit et la pollution** à travers la mise en place de **carrefours à feux intelligents** qui fluidifieraient la circulation, et **la création d'un axe direct depuis le boulevard urbain vers l'hôpital.**
 - **De préserver la faune et la flore en reconstituant ces milieux.** Cela passera par la préservation des espaces arborés en frange du quartier Chasse Royale, milieux écologiques riches pour l'avifaune et quelques mammifères terrestres, pour lesquels des dispositifs de protection seront mis en place (petit **tunnel** aménagé sous le boulevard pour permettre au **hérisson d'Europe** de passer du Sud au Nord du site, ou encore des **petits habitats** prévus sur l'ensemble du projet pour abriter les **chiroptères et l'avifaune**),
 - **De compenser sur site les impacts sur l'habitat protégé** par les aménagements des espaces verts publics, et le maintien de zones de pleine terre sur chaque foncier à bâtir notamment.

AMEMAGEMENT

Phasage du projet

- Le Phasage travaux sera prochainement élaboré tout en tenant compte :
 - **du maintien de la circulation sur une demi-chaussée du boulevard,**
 - **de la réalisation des travaux les plus contraignants pendant les périodes de vacances,**
 - **d'une intervention secteur par secteur afin de limiter les nuisances,**
- Les premiers travaux porteront sur le secteur de l'échangeur, du ballon de rugby
- Puis seront réalisés sur l'avenue Lomppez.
- Le secteur de l'hôpital ne démarrera quant à lui qu'à partir de 2026.

FINANCEMENT

DEPENSES GLOBALES ET PARTENAIRES DU PROJET

Foncier: 5,3 M€ HT

Etudes: 1,5 M€ HT

Maitrise d'œuvre: 1,9 M€ HT

Travaux: 34,4 M€ HT

Divers et Aléas: 1,3 M€ HT

Dépenses totales: 44,4 M€ HT



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



SIMOUV

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE MOBILITÉ ET D'ORGANISATION URBAINE DU VALENCIENNOIS



Région
Hauts-de-France



Ville de
Valenciennes

